

# **SECTION EUROPÉENNE**

## **DU LYCÉE JEAN MONNET**

**VOUS QUI ETES EN SECTION BILANGUE, BILINGUE  
OU QUI AIMEZ TOUT SIMPLEMENT LES LANGUES,  
CETTE SECTION PEUT VOUS INTERESSER !**

### **1- QU'EST CE QUE LA SECTION EUROPEENNE DU LYCEE JEAN MONNET ?**

- C'est tout d'abord une section dans laquelle les élèves suivent l'enseignement linguistique dans le même groupe de la Seconde à la Terminale. Cela leur permet de travailler et de progresser dans les meilleures conditions.
- Ils reçoivent un enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique (DNL). Histoire/géographie en anglais ou mathématiques en allemand
- Les élèves de cette section participent à deux échanges linguistiques, un en Allemagne en classe de seconde et un aux États-Unis en classe de première :

**Allemagne** : il s'agit d'un séjour individuel de trois semaines dans une famille allemande, lors duquel il y a scolarisation complète dans la classe du correspondant. Le professeur organise l'échange mais n'accompagne pas les élèves. Les élèves partent à deux ou trois maximum dans la même ville et accueillent la même année leur correspondant allemand. L'échange a généralement lieu en janvier.

**États-Unis** : il s'agit d'un échange de deux semaines avec les Forest Hills High Schools de Grand Rapids (Michigan). Il a lieu entre février et mars. Les élèves passent la dernière journée du séjour à Chicago (Illinois). Ils suivent les cours avec leurs correspondants, mais se rendent également dans une université, visitent un autre établissement, la Cour fédérale. Deux professeurs accompagnent les élèves, qui recevront leurs correspondants courant avril.

### **2- ATOUS DE LA SECTION EUROPEENNE**

- Les élèves assidus et motivés travaillent dans des conditions optimales à partir de supports variés (films, lectures suivies, lectures personnelles, projets créatifs, rencontres d'auteurs, ...)
- Ainsi, ils se préparent au mieux à des études post-bac et à l'entrée sur le marché du travail, où la maîtrise de plusieurs langues étrangères représente un atout majeur.
- La mention européenne est décernée aux élèves qui ont suivi ce cursus s'ils obtiennent 12/20 à l'épreuve écrite pour la langue de leur DNL et 10/20 à l'épreuve orale de DNL (contrôle continu + contrôle final oral).

### 3- MODALITES D'ADMISSION

a) Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature sont disponibles :

- au secrétariat des élèves du Lycée Jean Monnet

Demande de dossier possible :

- par courriel : ce.0670078W@ac-strasbourg.fr

Pièces du dossier :

- la fiche de candidature
- Y joindre les photocopies des bulletins de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>.
- 1 timbre préencollé correspondant au tarif prioritaire 20g.

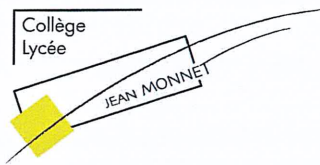
Les pièces du dossier sont à renvoyer au :

Lycée Jean Monnet  
2 place A. Schweitzer  
67100 Strasbourg

**au plus tard pour le 06 mai 2025**

b) L'entretien :

Après l'examen des dossiers d'inscription, les candidats pourront être conviés courant mai à un entretien avec un professeur d'allemand et un professeur d'anglais. L'entretien portera sur la motivation de l'élève mais aussi sur des thèmes qui lui sont familiers pour permettre d'évaluer son niveau linguistique.



## FICHE DE CANDIDATURE A LA SECTION EUROPEENNE DU LYCEE JEAN MONNET

à renvoyer ou à déposer au secrétariat du lycée au plus tard le 06 mai 2025

**Pièces à joindre :** - photocopie des bulletins de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>

- 1 timbre préencollé correspondant au tarif prioritaire 20g

Collège d'origine (nom et adresse) :

\_\_\_\_\_

Nom de l'élève (en majuscules) : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Représentant légal : père - mère - tuteur<sup>1</sup>

Adresse :

\_\_\_\_\_

Téléphone du représentant légal : \_\_\_\_\_

Adresse mail du représentant légal : \_\_\_\_\_

Professeur d'allemand en 3<sup>ème</sup> : \_\_\_\_\_

Professeur d'anglais en 3<sup>ème</sup> : \_\_\_\_\_

Section en 3<sup>ème</sup> (cochez les cases qui conviennent) :

- Bilingue (13h en allemand ou en anglais et 13h en français)
- Bilangue (allemand et anglais à parité en 6<sup>ème</sup>)
- Autre : \_\_\_\_\_

LV1 :  Allemand  Anglais

LV2 :  Allemand  Anglais

Langue(s) parlée(s) à la maison :

\_\_\_\_\_

Indiquez dans quel(s) établissement (s) vous envisagez de postuler en hiérarchisant vos vœux : (Ex : ABIBAC, Lycée...)

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_
5. \_\_\_\_\_

**Appréciation du professeur d'allemand de 3<sup>ème</sup> :**

---

---

---

---

---

**Appréciation du professeur d'anglais de 3<sup>ème</sup> :**

---

---

---

---

---

**Observation éventuelle du chef d'établissement du collège d'origine :**

---

---

---

---

---

**Visa du chef d'établissement :**

**Déclaration :**

L'élève et son représentant légal soussignés déclarent avoir pris connaissance de la feuille d'informations jointe sur le cursus de Section Européenne au Lycée Jean Monnet et notamment sur le fait que la participation au programme d'échanges, d'accueil de correspondants, etc... est obligatoire.

Fait à \_\_\_\_\_,

le \_\_\_\_\_

**Signature de l'élève**

**Signature du représentant légal**